

COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 JUILLET 2025

CONSEILLERS PRESENTS : Mrs. BARBILLAT – CHARLES – GILOT – RAVOLET – RODRIGUES et SAUVAGNAT

Mmes ALBERT – BOULLOY – POINTE-GEOFFROID et SEVEN

Monsieur BLONDELET a donné procuration à Monsieur RODRIGUES

Monsieur MECHIN a donné procuration à Monsieur SAUVAGNAT

ABSENTES : Mmes PLANCHARD et SAQUET

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel SAUVAGNAT, Maire

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à 30,50/35^{ème} à compter du 1^{er} Septembre 2025, suite à un avancement de grade obtenu grâce à l'ancienneté ; adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Création d'un poste de Rédacteur Territorial à temps plein à compter du 1^{er} Novembre 2025, suite à une promotion interne ; adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Annulation de la redevance d'assainissement – part communale : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers l'importante fuite d'eau que nous avons subi au niveau du compteur du stade municipal.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'annuler la part communale de la redevance d'assainissement de cette facture afin de l'alléger.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'annuler la part communale de la redevance d'assainissement afférent à la facture correspondant au compteur du stade municipal.

Travaux de renforcement des berges de la lagune : Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 7 465,00 € HT.

Projet de Contrat de Territoire 2023/2026 – Avenant n°2 : Monsieur le Maire propose de réattribuer les sommes sur les projets suivants dans le cadre du Contrat de Territoire :

Nature du projet	Coût estimatif	Subvention estimée	Montant projet actualisé	Subvention actualisée
Aménagement extérieur Bâtiment Enfance	172 000,00 €	137 600,00 €	73 315,00 €	58 652,00 €
Construction bâtiment d'intérêt communautaire	145 000,00 €	116 000,00 €	145 000,00 €	116 000,00 €
Installation de bornes pour camping-cars	115 000,00 €	46 400,00 €	151 012,50 €	52 000,00 €
Aménagement pour maisons domotiques	42 733,00 €	16 000,00 €	42 733,00 €	16 000,00 €
Construction Gendarmerie à Jouet-sur-l'Aubois	150 000,00 €	54 300,00 €	/	/
Construction Gendarmerie à La Guerche-sur-l'Aubois	120 000,00 €	54 300,00 €	/	/
Aménagement du Port à Marseilles-lès-Aubigny	300 000,00 €	54 300,00 €	/	/
Maison intercommunale des services			626 000,00 €	236 248,00 €

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'inscrire les projets ci-dessus dans le Contrat de Territoire pour un montant prévisionnel de subvention de 478 900,00 €.

Admission de créances éteintes sur le budget assainissement des dettes d'anciens administrés entre 2005 et 2022 pour un montant total de 1 307,78 €.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe les élus qu'un dépôt de pains ouvrira à partir du 2 Septembre 2025 à l'ancienne pizzeria situé 11, Rue du Commerce.

Monsieur le Maire indique que les ordinateurs portables de l'école seront installés les 2 et 3 Août.

Monsieur le Maire envisage d'effectuer un recrutement pendant la période estivale par le biais d'ASER ou ADEF pour le nettoyage des caniveaux.

Monsieur le Maire indique qu'une enquête publique, tenue par un commissaire enquêteur, se déroulera du 16 Septembre au 17 Octobre. Cette enquête publique concerne les projets de centrales photovoltaïques au sol portés par l'entreprise Orion Energies.

Monsieur le Maire fait part de son rendez-vous avec l'expert concernant le vandalisme survenu à l'église le 17 Avril dernier. Celui-ci a constaté les dégâts et rédigé son rapport. Nous sommes maintenant dans l'attente du retour de l'assurance.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'une nouvelle Fête Communale est organisé les 13 et 14 Septembre prochain afin d'espérer pouvoir tirer le feu d'artifice et de faire le défilé de chars.

Questions diverses :

Madame POINTE-GEOFFROID demande si une réfection des trottoirs est prévue après la fin des travaux d'enfouissements. Monsieur le Maire répond que conformément aux délibérations que nous avons prises, il n'est pas prévu la réfection des trottoirs. Les finances de la Commune aujourd'hui ne nous le permettent pas.

Monsieur BARBILLAT rappelle l'organisation d'une nouvelle Fête Communale les 13 et 14 Septembre dont tous les bénévoles seront les bienvenues pour aider dans l'organisation de cette manifestation.

Fin de séance : 20 h 10